

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	28 octobre 2014	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 51 Présents : 42 Votants : 46
Date d'affichage de la convocation :	28 octobre 2014	

Séance du 6 novembre 2014

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le 6 novembre deux mille quatorze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Jean-Louis JOURNEAU, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, Mme Régine PONCHON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS

M. Laurent RIOTTE, procuration à M. Michel DEFRANCE (*jusqu'à 19 H 35*)
 Mme Frédérique COLAS procuration à Mme Laurence MARCHAND,
 Mme Christine DEVILLECHABROLLE, procuration à M. Benoit HERR
 Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC
 Mme Eliette ITALIANO, suppléée par M. Jean-Louis JOURNEAU
 M. Didier MIGNON, suppléé par Mme Régine PONCHON
 M. Patrice CHASSERY
 M. Jean PARMENTIER
 M. Bernard DUGOURGEOT
 M. Daniel FROTTIER
 M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Attribution du marché : enlèvement et traitement des déchets en provenance des déchèteries

OBJET : Attribution du marché : enlèvement et traitement des déchets en provenance des déchèteries

Vu le code des marchés publics .

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'accord du conseil des Maires, réuni le 17 octobre 2014,

Vu l'avis favorable des membres de la commission d'appel d'offres, réunie le 29 octobre 2014,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler ce marché pour une durée de 2 ans + 1 an renouvelable,

CONSIDERANT que le montant estimé pour cette durée de marché est de 735 000 € et qu'il est conforme à l'estimation préalable à la consultation,

CONSIDERANT que le marché est décomposé en 7 lots :

- 1- Gravats
- 2- Ferraille
- 3- Déchets verts
- 4- Tout venant
- 5- Bois
- 6- Cartons
- 7- Batteries

CONSIDERANT que l'attribution de ce marché est conforme à l'avis de la Commission d'appel d'offres,

CONSIDERANT que le marché est attribué aux entreprises, énumérées ci-dessous :

GRAVATS	LOT 1			
CANDIDATS	COUT ENLEVEMENT	COUT TRAITEMENT	COUT SAMEDI	COUT TOTAL ANNUEL
CHEZE	15 640,00 €	8 491,00 €	145	24 276,00 €

FERRAILLES	LOT 2			
CANDIDATS	COUT ENLEVEMENT	COUT TRAITEMENT	COUT SAMEDI	COUT TOTAL ANNUEL
DERICHEBOURG	5 700,00 €	-36 960,00 €	150,00 €	-31 110,00 €

DECHETS VERTS	LOT 3			
CANDIDATS	COUT ENLEVEMENT	COUT TRAITEMENT	COUT SAMEDI	COUT TOTAL ANNUEL
COVED	24 368,04 €	26 922,24 €	144,30 €	51 434,58 €

TOUT VENANT	LOT 4			
CANDIDATS	COUT ENLEVEMENT	COUT TRAITEMENT	COUT SAMEDI	COUT TOTAL ANNUEL
SITA	51 870,00 €	132 671,00 €	10 580,00 €	195 121,00 €

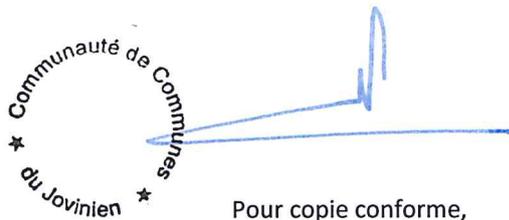
BOIS	LOT 5			
CANDIDATS	COU ENLEVEMENT	COU TRAITEMENT	COU SAMEDI	COU TOTAL ANNUEL
COVED	5 756,00 €	4 447,68 €	139,45 €	10 343,13 €

CARTONS	LOT 6			
CANDIDATS	COU ENLEVEMENT	COU TRAITEMENT	COU SAMEDI	COU TOTAL ANNUEL
COVED	8 255,20 €	-3 600,00 €	164,66 €	4 819,86 €

BATTERIES	LOT 7			
CANDIDATS	COU ENLEVEMENT	COU TRAITEMENT	COU TOTAL ANNUEL	
YONNE RECYCLAGE	840,00 €	-5 400,00 €	-4 560,00 €	

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **autorise** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché



Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture :

date de publication :



